

<https://enseignants.se-unsa.org/Convention-Usep-UNSS-signee-elle-doit-desormais-vivre>



Enseignants de l'Unsa

Convention Usep/UNSS : signée, elle doit désormais vivre !

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : lundi 20 novembre 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le Salon européen de l'Education de cette édition 2017 a été marqué par une signature d'importance pour le monde du sport scolaire. Le SE-Unsa était présent pour représenter tous les enseignants, notamment les enseignants d'EPS et les professeurs des écoles.

En présence des ministres JM Blanquer et Laura Flessel, du président du Comité national olympique et sportif français Denis Masseglia, de Tony Estanguet, de la présidente de l'Usep Véronique Moreira et du directeur de l'UNSS Laurent Pétrynka, une nouvelle convention a été signée entre la fédération du sport scolaire du 1er degré et celle du 2nd degré.

Véronique Moreira a présenté les trois axes prioritaires de cette convention :

- Répondre aux enjeux de santé publique en faisant pratiquer du sport sur le temps scolaire mais également sur tous les autres temps
- Favoriser la continuité des parcours des élèves de la maternelle au lycée par la mise en place de plans académiques de parcours du sport scolaire, par des actions communes Usep/UNSS et par une formation des enseignants
- Permettre à tous les enfants de se construire à travers un engagement sportif et associatif

A aussi été annoncée la semaine du sport olympique et paralympique qui aura lieu du 27 janvier au 3 février. Elle consistera en l'organisation d'activités sportives dans tous les établissements scolaires selon deux principes :

- L'interdisciplinarité : tous les enseignants quelle que soit leur discipline d'enseignement seront concernés pour mettre en place des activités sportives mêlant sport et mathématiques, sport et histoire ;
- La découverte du handicap : tous les élèves seront amenés à pratiquer du handisport pour apprendre à se mettre à la place de l'autre.

L'avis du SE-Unsa :

Le SE-Unsa dans son positionnement de syndicat de la maternelle au lycée qui a soutenu la création du cycle 3 à cheval sur l'école et le collège, ne peut que se réjouir de la signature d'une telle convention. Avoir pour objectif que chaque élève ait accès à un parcours scolaire sportif construit et cohérent tout au long de sa scolarité est une nécessité !

Interdisciplinarité, inclusion et santé sont aussi des axes forts du projet du SE-Unsa.

Cette garantie de continuité entre 1er et 2nd degrés nécessitera logiquement des moyens et, si J.M. Blanquer avait déjà annoncé des moyens alloués au plan Génération 2024, il faudra voir comment se répartissent ces aides entre établissements. Si dans le 2nd degré, la question du temps, des acteurs et des finances se pose moins, elle reste à régler en quasi-totalité pour les écoles. Cette annonce encore très floue des moyens, le SE-Unsa l'a déjà dénoncée et continuera d'y être très attentif (relire notre article [Rentrée USEP : le SE-Unsa soutient la dynamique](#)).

De même, lorsque J.M. Michel Blanquer profite de cette signature pour rappeler son ambition de créer les mercredis du sport et de la culture, le SE-Unsa attend de voir comment le sport scolaire s'articulera dans ce projet puisque le retour à la semaine de 4 jours a, à ce jour, beaucoup plus pénalisé le sport scolaire que ce qu'elle l'a aidé à se développer !

Enfin, comme dès son début de mandat, on a encore beaucoup de mal à savoir de quel sport scolaire parle notre ministre : si le sport scolaire est développé pour tous et sur tous les temps, il est légitime de se questionner sur la place de l'EPS qui elle n'est jamais évoquée.... Le sport santé, le sport citoyen, c'est important et indispensable mais l'EPS ce n'est pas que cela !

À la veille de la concertation sur la réforme du lycée et sur celle du bac où les pistes de cours à la carte ou encore d'options ont été évoquées, le SE-Unsa restera très vigilant sur la place de l'EPS dans la scolarité de tous.